

Programme de formation

CQP cordiste niveau 1 et module Elagage - 2018/19

Titre de la formation

Certification de Qualification Professionnelle Ouvrier Cordiste Niveau 1 :

Certification de branche professionnelle CPNE conjointe du BTP de niveau V

Module Elagage Premier Niveau de compétences :

Attestation de formation après contrôle continu

Prérequis

- Avoir 18 ans
- Etre déclaré apte médicalement à la pratique des travaux en hauteur et sur cordes.
- Posséder des aptitudes ou des compétences sur les métiers manuels (maçonnerie, soudure, électricité, jardinage et taille).
- Profil : Motivé(e) pour le travail physique en équipe, en extérieur ou intérieur, dans un environnement de chantier BTP, Industrie.

Objectifs de la formation :

Le CQP1 correspond au niveau de compétence minimum qu'un Cordiste doit maîtriser avant d'entrer dans la profession. Dans le dispositif CQP Cordiste, les exigences du CQP cordiste niveau 1 correspondent aux obligations du décret 2004-924 du 1er septembre 2004 et de la circulaire DRT 2005-08 du 27 juin 2005 qui précisent les conditions de la formation du personnel pour réaliser des travaux en hauteur sur cordes : (article R4323-89) pour travailler sur cordes [...les travailleurs reçoivent une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage...]. Il en est de même pour la partie élagage élaborée sur la base du décret de 2005 et les préconisations de la MSA (Mutuelle Sociale Agricole). Au-delà des enjeux réglementaires et de programmation, nous voulons transmettre notre expérience aux futurs cordistes et élagueurs afin qu'ils puissent démarrer dans la profession avec un niveau d'opérationnalité satisfaisant au regard des tâches et de la sécurité dédiées au monde du chantier.

Public visé

Tout public

Programme de formation CQP1 cordiste 2018 2019 v2 1



Union Patronale
du Var



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Compétences attendues à l'issu de la formation

Sur les bases du Référentiel Activités/Compétences (CPNE juin 2017) élaboré collégialement par la filière cordiste française, nous œuvrons pour amener nos stagiaires au premier niveau de certification qui valide les aptitudes, les connaissances et les compétences initiales indispensables à posséder pour travailler en sécurité sur cordes dans un cadre réglementaire strict. Pour le programme élagage, cette logique s'applique avec l'opportunité des compétences validées en amont lors de la formation cordiste (SST, EPI, etc.).

Déroulement et Contenu de la formation (ruban pédagogique)

Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

Date de début : cf. Calendrier des formations	Date de fin : idem
CQP1 cordiste	
Volume horaire total	245 h
Volume horaire en centre de formation	245 h
Durée hebdomadaire	35 h

Organisation d'une semaine type :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9h-12h	Théorie et Pratique	Théorie et Pratique	Théorie et Pratique	Théorie etPratique	CC* QCM
REPAS					
Après-midi 13h-17h	Pratique	Pratique	Pratique	Pratique	Examen Blanc

*contrôle continu

Nombre de stagiaires : 6 personnes pour un formateur

Programme de formation CQP1 cordiste 2018 2019 v2 2



Coût : 3675 euros (15 euros/heure) de frais pédagogiques + 490 euros de frais de certification (DPMC : développement et promotion des métiers sur cordes) soit un total de 4165 euros TTC.

Formateur(s) : Personnels IMSAT et intervenants extérieurs

Déroulé :

Périodes	actions
< 30 jours	Entretien individuel avec test scolaire éventuel
- 30 jours	Validation des candidatures
Jour 1	Entrée en formation
Chaque semaine	Evaluation formative (pratique et théorique)
+ 2.5 semaine	Contrôle en Cours de Formation OF/DPMC
Fin de la 5 ^{ème} semaine	Contrôle Final DPMC
Dernier jour de la 7 ^{ème} semaine	Bilan individuel et collectif des formations
6 mois	Suivi stagiaire
1 an	Suivi stagiaire

DPMC = organisme certificateur

OF = organisme de formation

Notre programmation prend en compte les dispositions du RAC (référentiel activités/compétences) déposé et validé en CPNE (commission paritaire nationale pour l'emploi) du BTP en juin 2017 et les exigences du décret de 2005 et le code du travail pour la partie élagage.

Nous entendons par validation des candidatures, l'exploration de tous les aspects liés à la personne qui postule afin qu'elle ne fasse pas « fausse route » : motivation, niveau scolaire, aptitudes au travail manuel, autonomie et sensibilité aux notions de danger et de risque ainsi que l'expérience éventuelle de la hauteur (professionnelle et loisirs).

Programme de formation CQP1 cordiste 2018 2019 v2 3



Union Patronale
du Var



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Répartition Modulaire en heures:

Modules de formation	OF	Evaluation formative en cours et fin de formation	Evaluation sommative en cours et fin de formation
		OF/Entreprise	OF/DPMC
1 Déplacements sur cordes	35	OF	Dont 7 CCF
2 Equipement et Matelotage	35		
3 Sauvetage	42	OF	Dont 7 CF
4 Situations de chantier	35		
5 Théorie	28		
6 Elagage	70	OF	
TOTAL	245		

Méthode Pédagogique

Ces modules sont régulièrement évalués afin d'entériner ou non la fiabilité et la validité des démarches pédagogiques employées ainsi que l'adéquation aux attentes individualisées des stagiaires et à leur parcours de formation.

Les séquences de formation s'élaborent à partir du référentiel métier et du référentiel d'évaluation : elles se caractérisent par :

- un objectif opérationnel,
- des modalités d'acquisition,
- une stratégie d'évaluation formative, un volume horaire défini.

Suivi et évaluation

Suivi des stagiaires :

- Un référent pédagogique est désigné pour l'action de formation. Ce référent tente d'évaluer les acquis des stagiaires tout au long de leur formation.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque module de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi sur la base semestrielle (sorti de formation, 6 mois et 1 an).
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées en fin de formation (enquête de satisfaction) et retours postérieurs des anciens stagiaires.

Sans oublier le retour des entreprises ayant placé leur(s) salarié(s) en formation.

Programme de formation CQP1 cordiste 2018 2019 v2 4

- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : listing entreprises mis à disposition, contacts réseau.

Processus de certification :

En cours de formation, à environ 2.5 semaine, l'organisme certificateur DPMC vient sur les lieux de la formation (OF) afin d'exercer un CCF conjointement avec l'OF agréé.

Les stagiaires sont évalués sur leurs déplacements sur corde et le matelotage ainsi que les connaissances générales. Cela est croisé avec bilan individuel intermédiaire de formation. L'auditeur peut également procéder par échantillonnage après transmission des données de l'OF au DPMC. Ce CCF permet des actions de remédiation envers des personnes encore trop « juste » pour la validation.

En fin de formation, le DPMC revient effectuer un examen final basé sur un QCM pour la partie théorique, une épreuve de sauvetage et une situation de chantier avec plusieurs consignes et tâches à prendre en compte. Le DPMC peut effectuer sa délibération du Jury en présence éventuelle de l'organisme de formation agréé.

Engagement Qualité

- **Organisme référencé DATADOCK**
- **Organisme référencé CONSTRUCTYS**
- **Agrément DPMC/AB Certification**
- **Label Qualité Réseau Région PACA**
- **Adhérent COPALME**



Programme de formation CQP1 cordiste 2018 2019 v2 5

